

Pour vous abonner à la Lettre
Entreprises & Défense [LIEN](#)

Repères

Effectifs militaires

Officiers
Carrière : 24.440
Contrat : 8.102

Sous-officiers
Carrière : 46.849
Contrat : 45.737

Militaires du rang
Contrat : 79.324

Réservistes opérationnels

Terre : 21.668
Marine : 5.398
Air : 5.554
Santé : 2.998
Autres : 694

Effectifs civils

Catégorie A : 11.681
Catégorie B : 12.289
Catégorie C : 4.101

Mouvements des militaires

Recrutements
Officiers : 1.250
Sous-officiers : 3.970
Militaires du rang : 15.475

Départs définitifs
Officiers : 1.153
Sous-officiers : 5.180
Militaires du rang : 11.382

Mouvements des civils

Recrutements
Titulaires : 1.416
Non titulaires : 2.501
Ouvriers de l'Etat : 420

Départs définitifs
Titulaires : 1.135
Non titulaires : 1.340
Ouvriers de l'Etat : 1.373

Sources : ministère des Armées
et rapports parlementaires.

Partenaire 2018



www.groupe-uneo.fr
<https://fr-fr.facebook.com/mutuelleUneo/>

Trois questions à...

Emmanuel Chiva

Directeur de l'Agence de l'innovation de défense

Pourriez-vous nous présenter la toute nouvelle Agence de l'Innovation de défense et ses missions ?

Lorsque l'on regarde la manière dont l'innovation s'est développée dans le domaine de la défense, on pense naturellement à des cycles longs, mettant en œuvre de grands groupes industriels spécialisés. Or aujourd'hui, on assiste à l'apparition de nouveaux acteurs qui mettent sur le marché des technologies applicables dans le monde de la défense, sans pour autant être spécialistes du domaine. L'intelligence artificielle, la fabrication additive, le « big data » ou les drones sont des exemples qui viennent immédiatement à l'esprit.

Il convenait donc de trouver des moyens d'échanger avec cet écosystème, militaire comme civil, afin d'anticiper, de détecter, d'analyser, de transférer ces innovations le plus rapidement possible là où elles seront utiles, sans pour autant abandonner les programmes de plus long terme, garants de notre supériorité technologique. L'Agence de l'Innovation de défense est donc un accélérateur d'innovation, pour l'ensemble du ministère, et pour tous les types d'innovations (technologique, scientifique, organisationnelle...). Son périmètre englobe la recherche, l'orientation des études amont, l'intrapreneuriat des armées, mais également de nouveaux outils dédiés à l'innovation ouverte et à l'échange avec l'écosystème civil. L'Agence est un service à compétence nationale rattaché au Délégué général pour l'armement et regroupe l'ensemble des acteurs de l'innovation de défense.

Quelles sont ses grandes priorités ?

La première priorité de l'Agence, c'est de mettre en œuvre la politique ministérielle en matière d'innovation et de recherche scientifique et technique, et d'orienter la stratégie de l'innovation de défense : l'Agence s'appuiera sur les feuilles de route technologiques élaborées par les états-majors et par les directions de la DGA.

Mais il s'agit aussi de pouvoir accélérer, en prenant en compte l'innovation ouverte, celle qui n'est pas identifiée dans les feuilles de route, et qui peut provenir du monde civil. Pour cela, et pour coordonner et piloter la mise en œuvre de ces travaux d'innovation et de recherche, il a été décidé de rassembler en un point unique l'ensemble des acteurs et des compétences techniques, scientifiques, et opérationnelles, permettant d'assurer la cohérence de l'innovation. La priorité, c'est donc aussi le décloisonnement et le raccourcissement des délais. Les opérationnels au service de la France, hors de nos frontières comme sur le territoire national, doivent pouvoir bénéficier rapidement des outils les plus innovants lorsqu'ils répondent à leur besoin.

Enfin, l'Agence se doit d'être ouverte vers l'extérieur, et devra nouer des partenariats avec des acteurs publics comme privés, en France mais aussi à l'international et plus particulièrement au niveau européen.

Que peuvent en attendre les entreprises qui travaillent avec la défense, y compris hors armement, notamment les PME technologiques ?

Aujourd'hui, quand une entreprise ou un innovateur souhaite travailler avec le ministère, il doit lui-même identifier la structure et les outils les plus adaptés à son besoin. Je parlais de décloisonnement, il convient aussi de parler de simplification. L'Agence fournira un point focal, un guichet unique plus lisible pour les acteurs de l'innovation. Il permettra d'avoir une interface unique permettant d'orienter au mieux les innovateurs en les guidant au sein des différents dispositifs de soutien.

Enfin, de nouveaux outils vont apparaître et en particulier « l'Innovation Defense Lab ». Cet organisme sera étroitement relié aux différents laboratoires d'innovation des armées et services. Au cœur de l'Agence, il sera dédié à la création rapide d'un terrain d'expérimentation par la fluidification de l'accès aux ressources à haute valeur ajoutée du ministère.

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine du « Prix de la reconversion des militaires » prix annuel placé sous le Haut patronage du ministre des Armées. Tous les responsables de l'Association sont bénévoles. Les seules ressources sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2018 [LIEN](#)

Infos

Les chiffres clés de la Défense (juillet 2018)



Le ministère des armées réalise en continu des enquêtes d'opinion auprès de la population française sur l'ensemble des questions de défense. Ces mesures permettent de mieux appré-

hender l'évolution de l'opinion française sur les armées et nos grandes thématiques. Téléchargez le document complet [LIEN](#)

A retenir

- 84% des Français ont une bonne image de leurs armées.
- 84% de moins de 30 ans considèrent qu'être militaire est valorisant.
- Courage (47%) et engagement (45%) sont les valeurs qui caractérisent le mieux nos

soldats selon les Français.

- 81% des Français font confiance aux armées pour intervenir sur le territoire national en cas d'attaque terroriste.
- Les principales préoccupations des Français.
- Les attentats terroristes sur le sol national sont la forme de menace la plus préoccupante dont la France peut être l'objet pour 74 % de nos concitoyens.

Grand angle

Attaques informatiques, attaques informationnelles... des outils pour mieux se défendre mais également pour mieux comprendre

#CyberVigilant : adoptez des réflexes simples préconisés par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pour se prémunir efficacement des menaces sur Internet

Suite à l'accroissement régulier du nombre d'attaques informatiques, l'ANSSI diffuse sur Twitter les précautions simples et élémentaires à mettre en place sans modération avec [#CyberVigilant](#).



Nouvelle édition du Guide d'hygiène informatique de l'ANSSI : 42 mesures pour renforcer la sécurité des systèmes d'information
Une véritable « feuille de route » qui épouse les intérêts de toute entité publique ou privée consciente de la valeur de ses données. Pour le télécharger : [LIEN](#)

Fiche Entreprises Défense (FED) : Le dispositif de protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST)

Réalisée par l'Association, une présentation pratique d'un dispositif particulièrement adapté aux entreprises qui travaillent dans le secteur « Armement, Défense et Sécurité » (ADS) : [LIEN](#)



Le dispositif national d'assistance aux victimes « Cybermalveillance »



Un dispositif destiné aux particuliers, entreprises ou collectivités qui s'articule autour de trois axes : la prévention, l'assistance aux victimes et la prospective : [LIEN](#)

Guide du bon usage des réseaux sociaux

Très pratique (« Les erreurs à ne pas commettre ») ce guide est destiné à l'ensemble de la « communauté Défense » mais intéresse par définition un très large public, notamment au sein du monde de l'entreprise : [LIEN](#)



Plaquette « Protéger le secret de la défense nationale » (SGDSN)

Chaque année, plus de 100.000 personnes sont habilitées et doivent connaître les règles essentielles pour protéger le secret. Cette plaquette comprend également un lien vers un test en ligne permettant de tester ses connaissances : [LIEN](#)



Le « Décodex » un outil pour lutter contre la diffusion de fausses informations

Lancé par le quotidien Le Monde, le « Décodex » est un outil qui vise à lutter contre la diffusion virale de fausses informations et à aider les internautes à se repérer dans la jungle des sites producteurs ou relayeurs d'informations. La base contient aujourd'hui environ 600 sites d'information, français et étrangers : [LIEN](#)

Membres du Comité d'honneur: Claude Ascensi - Alain Juillet - Alain Vidart - Jean-Claude Viollet - Raymond Wey



Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2018 avec le soutien de la mutuelle Unéo.

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.
Rédacteur en chef : Pascaline Abdim.

Comité de rédaction: Pascaline Abdim, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.
Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.

Mail : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr

ISSN 2114-7019

Tous droits réservés.

Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.

Vous recevez la Lettre Entreprises & Défense suite à une inscription sur le site Internet de l'Association des entreprises partenaires de la Défense ou à un contact avec ses responsables. La Loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) du 13 mai 2004 autorise la prospection directe par messagerie électronique sans consentement préalable, à destination des personnes morales, sociétés, entreprises, associations immatriculées à l'INSEE ayant un numéro SIRET-SIREN, professions libérales, artisans et collectivités publiques. Soucieux de respecter l'esprit de la LCEN, nous vous proposons, si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations de la part de notre Association, de bien vouloir nous le préciser en faisant parvenir un courriel à l'adresse : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr